

monde je ne voudrais vivre ailleurs. Plus encore, j'espère que jusqu'à mon dernier souffle de vie je pourrai dire la tête bien haute: Je suis Québécois mais avant tout je suis Canadien au même titre que l'Ontarien ou l'Albertain.

Malheureusement, une ombre obscurcit cet idéal qui est le mien et qui, sans hésitation je le dis, est sans doute partagé par la majorité des Canadiens. Cette ombre, monsieur le président, est la possibilité d'une dislocation de notre pays. En effet, le gouvernement séparatiste de M. Lévesque, comme tous le savent déjà, est d'avis que le Québec et le peuple québécois pourront s'épanouir davantage en dehors du système fédéral actuel. La souveraineté-association, selon leur dire, est la solution à tous les maux du Québec.

Pour bien comprendre l'objectif actuellement inavoué du Parti séparatiste québécois de faire l'indépendance, il faut se demander si l'utilisation de ce terme, ce terme frauduleux de souveraineté-association, ne montre pas l'esprit frondeur du gouvernement séparatiste du Québec et aussi son désir de tromper la population. En effet, le Larousse définit de façon adéquate le terme souveraineté comme suit: qualité du pouvoir politique d'un État ou d'un organisme qui n'est soumis au contrôle ni d'un autre État ni d'un autre organisme. Bref, souveraineté, monsieur le président, n'est qu'un terme adoucissant, un terme qui calme et engourdit les esprits mais qui, en fait, ne signifie autre chose que séparation, qu'indépendance.

Mon ami, le Larousse, définit aussi le mot association de la façon suivante: groupement de personnes réunies dans un intérêt commun. Encore faut-il, on l'admettra, que les personnes réunies soient en mesure de retracer cet intérêt commun. Or, il semblerait, si on analyse les propos de M. Lévesque, qu'il a déjà retracé, et cela à l'encontre de tous les premiers ministres provinciaux, cet intérêt commun qui permettrait de bâtir une telle association. J'ai bien dit à l'encontre de tous les premiers ministres provinciaux, car tous les uns après les autres ont rejeté cette possibilité d'association avec un Québec souverain. Quelle sottise! Quelle sottise dangereuse pour tous les Canadiens! D'ailleurs, comme l'a si brillamment démontré l'honorable premier ministre (M. Trudeau), cette entreprise ne peut mener qu'à un cul-de-sac.

On se rend facilement à l'évidence que le gouvernement séparatiste de M. Lévesque est malhonnête. Ces derniers, incapables d'assumer les conséquences de la séparation, veulent jouir du meilleur des deux mondes, jouir des avantages politiques d'une séparation et jouir à la fois des avantages économiques offerts par l'association avec le Canada. Or, monsieur le président, tout ceci se résume à la destruction d'une association politique et économique déjà existante entre toutes les provinces par son remplacement par un type d'association que l'on voudrait strictement de nature économique et qui, malgré ma bonne volonté à bien vouloir comprendre, reposerait sur on ne sait quelles bases. En effet, monsieur le président, notre système fédéral est déjà une association basée sur un intérêt commun, intérêt commun qui se résume au vouloir vivre collectif. Les gouvernements provinciaux représentent les intérêts régionaux de leur province. Ils sont les mieux placés pour comprendre les problèmes, les nécessités de leurs populations respectives car, monsieur le président, la diversité géographique, économique et sociale de ce pays

L'Adresse—M. Gourd

entraîne nécessairement des différences régionales que l'on ne saurait négliger. Mais à l'encontre des gouvernements provinciaux, le gouvernement canadien, lui, ne représente ni l'une ni l'autre province, mais bien toutes les provinces à la fois. Ce gouvernement canadien n'est pas une entité étrangère aux Canadiens comme voudrait le faire croire M. Lévesque, il est le canadien, il est la canadienne. Il assure un partage équitable entre provinces, une redistribution des richesses qui tantôt tend à favoriser une région plus en nécessité, tantôt une autre. Et ce partage, cette redistribution, monsieur le président, sont effectués dans le plus grand respect du principe démocratique et de la liberté. Ce fédéralisme, cette association politique et économique dont nous jouissons est à mon avis de beaucoup supérieure à une association strictement économique comme par exemple le marché commun. Pourquoi? Eh bien, monsieur le président, parce que nous avons su combiner performance économique, entraide et fraternité. Il est évident que, par moments, certaines politiques tendent à favoriser une région au détriment d'une autre, mais à long terme, ce sont toutes les régions qui en bénéficient car un Canada économiquement et politiquement fort traverse toutes les frontières régionales et provinciales.

Face à cette réalité le gouvernement séparatiste de M. Lévesque veut jouir de tous les avantages économiques offerts par le Canada mais ne veut pas aider les autres provinces qui ont certains besoins. Il veut recevoir mais ne veut pas donner. Mais, je le demande, qui pourrait accepter une association sur une base aussi égoïste et inhumaine? D'ailleurs ce type d'association pose des problèmes insurmontables que M. Lévesque évite à tout prix. Prenons à titre d'exemple la politique monétaire. M. Lévesque veut que son gouvernement séparatiste soit en mesure de faire ses propres lois, de lever ses impôts, bref un État souverain. Mais, ajoute-t-il, le Québec utiliserait la monnaie canadienne. Alors voilà que le Québec dépense ici, dépense là, s'endette ici, s'endette là, sans que pour autant que le reste du Canada ne puisse intervenir. Qu'arriverait-il alors dans l'éventualité d'une période particulièrement difficile si le Québec se trouvait dans l'incapacité de respecter ses engagements? Qui alors devrait supporter la chute du dollar canadien? Serait-ce le Québec qui aurait provoqué cette crise ou le reste des Canadiens? Voilà le genre de problèmes non résolus que nous devons, Canadiens de toutes les régions, faire ressortir afin que les Québécois puissent réaliser le bien-fondé du fédéralisme et le danger qui les menace.

Face à cette situation, tous les députés fédéraux, mises à part leurs différences idéologiques et politiques, se doivent de par leur mandat de défendre le système fédéral. Dans quel sens doit-on le défendre? Eh bien, il ne s'agit pas d'inventer les bienfaits de ce système mais simplement de les mettre en évidence, car jusqu'à présent le parti séparatiste québécois a jugé préférable pour des raisons bien évidentes de n'en donner que les aspects négatifs.

J'insiste maintenant sur le point suivant: il ne s'agit pas non plus de camoufler les faiblesses de notre fédéralisme, car, à le faire, on se montrerait coupable au même titre que le gouvernement québécois actuel de malhonnêteté, et même plus on porterait atteinte à la démocratie elle-même en trompant la population canadienne.